

AUDITIONS ART ET VIE - samedi 17 novembre 2007

Lieu : Académie de Musique de Hannut - Rue des Combattants 1 - 4280 Hannut

Date : samedi 17 novembre 2007 après-midi (un ordre de passage sera communiqué après le 26 octobre 2007)

Bulletin d'inscription : à rentrer pour le 26 octobre 2007 au plus tard (cfr ci-après)

- Ø Les chœurs devront se trouver sur place au minimum 20 minutes avant le début de leur prestation. Un local annexe sera mis à leur disposition.
Ils seront accueillis par un comité de la Fédération Chorale Wallonie-Bruxelles, A Cœur Joie (ACJ).
- Ø Les séances d'audition devront commencer à l'heure précise suivant l'horaire prédéterminé (transmis après le 26 octobre).
- Ø En dehors du temps qui leur est imparti (20'), les choristes peuvent assister aux auditions en qualité d'auditeurs (dans la limite des places disponibles).
- Ø Les chefs de chœur recevront dans les meilleurs délais un rapport synthétisé du jury.
- Ø La participation est gratuite pour les chorales membres de ACJ. Néanmoins, une garantie de participation de 100 € est demandée et sera remboursée si le chœur se présente à l'audition.
Elle est de 100 € (non remboursables) pour les chorales non affiliées à ACJ.
Cette somme est à verser sur le compte de ACJ Belgique au minimum 30 jours avant la date de l'audition (068-2037112-42).
- Ø Les droits d'auteur seront intégralement pris en charge par ACJ.
- Ø Chaque chœur transmet, au Secrétariat à Namur lors de l'inscription, 4 copies des partitions qui seront interprétées durant l'audition.
Pour les chœurs qui se présentent pour l'excellence (condition requise pour être reconnu par les Tournées Art et Vie), préciser à l'inscription, parmi le programme proposé, le choix de 2 chants qui feront l'objet d'une appréciation particulière (partitions à fournir à l'inscription). Le jury déterminera, au préalable, s'ils correspondent au niveau de difficulté requis pour cette catégorie

Le conseil musical

Bulletin d'inscription : cfr ci-dessous - Règlement en annexe

BULLETIN D'INSCRIPTION

Auditions Art et Vie - 17 novembre 2007

à renvoyer pour le 26 octobre 2007 au plus tard

à renvoyer au Secrétariat A Cœur Joie - Marie-France Bouvy
avenue Jean 1^{er}, 2 - 5000 Namur
Fax : 081.71.16.29 - acj.mfbouvy@scarlet.be

NOM DE LA CHORALE :

Nom du chef de chœur :

Adresse du chef de chœur :

Nom de la personne de contact (qui sera la personne de référence lors de l'accueil) :

Tél. personne de contact :

GSM personne de contact :

Email personne de contact :

Chorale : voix mixtes voix égales adultes enfants

Nombre de choristes (joindre liste) :

Chorale affiliée à ACJ : oui non

Accompagnement instrumental : oui non
(instruments apportés par le chœur)

Utilisation d'un piano : oui non
(fourni par ACJ)

Accessoires nécessaires à fournir par ACJ :

Pupitre fourni par ACJ

désire s'inscrire aux auditions Art et Vie du samedi 17 novembre 2007

et verse la somme de 100 € au compte 068-2037112-42 de A Cœur Joie Belgique avec la mention : « Auditions Art et Vie ». (Remboursables pour les chorales ACJ si présentation aux auditions. Non remboursables pour les chorales non ACJ).

Date

Signature